

La Marseillaise

www.lamarseillaise.fr

« Celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

**VOTRE
HEBDO**
+ Supplément
Diverto.tv

MOBILISATION MARDI 19 MARS

La colère des agents du public

FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !

L'intersyndicale de la fonction publique appelle les agents des services publics à se mobiliser pour les salaires. Deux manifestations sont prévues à Montpellier et Nîmes. P. 4 à 8

TEMPÊTE MONICA



Sept personnes décédées, un enfant toujours disparu

L'épisode cévenol du week-end du 9 et 10 mars a tué six personnes, deux dans l'Ardèche et dans l'Hérault ainsi que cinq sur des ponts submersibles dans le Gard. Un adolescent de 13 ans est toujours porté disparu au Nord de Nîmes alors que les corps de sa petite sœur de 4 ans et de son père ont été retrouvés. P. 9

ALÈS

L'abattoir en sursis

Alors que l'abattoir d'Alès a déposé le bilan le 8 mars, le tribunal de commerce de Nîmes se prononcera le 20 mars pour savoir s'il est placé en liquidation ou en redressement judiciaire. P. 11



LE GRAND ENTRETIEN



Marie-Claude Tordo Cavagnara : « Des ados à la rue »

La co-présidente de l'association Ados sans frontière détaille les actions de protection menées avec les mineurs isolés à Nîmes. P. 8

NÎMES

Un appel pour la justice sociale dans les quartiers

Habitants de Chemin-Bas d'Avignon et signataires de l'Appel de Nîmes réclament plus de justice sociale pour endiguer les violences. P. 10



MONTPELLIER/SÈTE

Deux recours déposés contre la vidéosurveillance

La LDH et le collectif Technopolice ont déposé deux recours, auxquels les citoyens volontaires peuvent s'associer. P. 13



Zébuline l'hebd'Oc

L'ACTUALITÉ CULTURELLE

- ♦ Alès : Le Cratère accueille Exit above, après la Tempête de la chorégraphe Anne Teresa de Keersmaeker,
- ♦ Théâtre Molière à Sète : Avec Nuit d'Octobre Louise Vignaud lève le voile sur une histoire camouflée
- ♦ Spectacles, concerts, film... Notre sélection de la semaine

Supplément détachable de 4 pages offert avec votre journal



27921 - 0315 - 3.00€

LE GRAND ENTRETIEN

Toutes les semaines dans *La Marseillaise*, nous invitons une personnalité des départements du Gard ou de l'Hérault à répondre à nos questions. Ce vendredi, Marie-Claude Tordo Cavagnara, co-présidente de l'association Ados sans frontière Gard présente le travail des associations nîmoises qui s'occupent de ces jeunes.

Entretien réalisé par Zoé Lortano

MARIE-CLAUDE TORDO CAVAGNARA, co-présidente d'Ados sans frontière

« Leur santé se dégrade en France »

PARCOURS

La Marseillaise : Quel est votre parcours personnel ?

Marie-Claude Tordo Cavagnara : Le fait d'être à la retraite m'a permis d'avoir du temps. Je suis médecin et j'ai beaucoup travaillé auprès des adolescents et des publics en difficulté. Quand je me suis retrouvée avec du temps, je me suis posé la question : « et maintenant ? » C'est venu tout simplement : l'intérêt pour les jeunes et ces jeunes qui me paraissaient les plus isolés, les plus démunis.

Il y a eu la Croix Rouge puis, en 2017, Ados sans frontière Gard a été créé pour venir en aide aux mineurs non accompagnés, à l'initiative d'un collectif d'associations et en relation avec le Conseil départemental. Je me suis dit : c'est là que je peux m'investir.

RISQUES LIÉS À LA SANTÉ

La Marseillaise : À quels risques psychologiques ces jeunes sont-ils confrontés ?

Marie-Claude Tordo Cavagnara : On peut rencontrer plusieurs types de troubles psychiques chez ces jeunes. Les traumatismes qu'ils ont pu vivre dans leur pays ou durant leurs voyages peuvent provoquer un stress post-traumatique. Arrivés en Europe, ils pensent que leur projet est abouti et ils découvrent que les épreuves vont continuer sous une forme plus immatérielle : les démarches administratives, les attentes interminables sans savoir ce qu'il va se passer. Ça peut générer du stress, des insomnies, dépressions - il y a même eu des passages à l'acte de suicide -. Des humiliations et frustrations, sans qu'on sache quelles seront les conséquences sur le long terme. On appelle ça une maltraitance institutionnelle.

Quels risques pour leur

santé physique ?

M.-C.T.C. : Ce sont généralement des adultes jeunes et en bonne santé qui migrent, sauf ceux qui ont des maladies endémiques (hépatites etc.) dans leurs pays, ceux qui ont subi des traumatismes et en ont des séquelles. La santé des migrants se dégrade en France, à cause de leurs conditions de vie : habitats insalubres, travail difficile, difficulté d'accès aux soins.

La loi immigration change-t-elle quelque chose à ces problèmes ?

M.-C.T.C. : Je ne suis pas une spécialiste du droit mais cette loi va aggraver les conditions de vie des migrants et donc de ces mineurs. Si on touche à l'aide médicale d'État en durcissant les règles pour y accéder, on va vers un risque de santé publique. Déjà, la Croix rouge et Médecins du monde sont encore obligés d'assurer des permanences santé gratuites.



MINEURS ISOLÉS DANS LE GARD

La Marseillaise : Le squat nîmois qui abritait des jeunes non accompagnés dans le quartier Valdegour a été évacué en début d'année. Combien d'entre eux ont été mis à l'abri par les services d'aide sociale à l'enfance ?

M.-C.T.C. : Il y avait une centaine de jeunes. Le conseil départemental a mis ceux qui n'étaient pas encore accueillis et se déclaraient mineurs à l'hôtel, pour faire l'évaluation. La Croix-Rouge de son côté a mis à l'abri les autres qui étaient en recours, certains à la rue depuis des mois. Le problème c'est que les pouvoirs publics n'ont pas pris en compte que c'est un flux, que des jeunes arrivent encore. Par ailleurs ceux qui n'ont pas été reconnus mineurs et ont entamé un recours auprès du juge sont de nouveau à la rue. Ils sont donc retournés au squat.

Qu'est-ce qui empêche la mise à l'abri de ces jeunes ?

M.-C.T.C. : Une des difficultés que rencontrent ces jeunes, c'est le délai entre le recours et la décision. Probablement que les juges sont débordés. Certains demandent des expertises sur six mois, sans mise à l'abri pendant ce délai. Parfois pour dire qu'ils sont mineurs au final.

ACTIONS LIÉES À L'ÉDUCATION

La Marseillaise : Quelles actions sont menées pour favoriser l'accès à l'éducation des jeunes ?

Marie-Claude Tordo Cavagnara : Unicef et d'autres associations nationales et internationales ont relevé que dans le Gard, il y a un retard trop important dans la scolarisation des jeunes de moins de 16 ans. On oriente les jeunes vers des associations comme Tremplaine, qui repose sur des bénévoles et propose des cours de français et de mathématiques trois fois par semaine pour une trentaine de jeunes qui viennent assidûment, avec beaucoup de plaisir et de volonté. Des jeunes qui ne savent ni lire, ni écrire et d'autres avec un niveau lycée, tous avec une grande motivation et une grande capacité d'apprentissage, donc c'est dommage que cela ne repose que sur une association de bénévoles. Au passage à la majorité, la préfecture va leur demander leur niveau de français, donc c'est important de commencer rapidement.

Et pour l'accès à un apprentissage ou un emploi ?

M.-C.T.C. : Ils ne peuvent entrer en apprentissage qu'une fois pris en charge par l'ASE, après placement du juge. On les aide parfois à aller à la mission locale, rencontrer des pa-



trons, faire les CV etc. L'ASE est débordée, l'éducateur référent n'a pas le temps alors ce sont les associations qui prennent le relais, une fois de plus. Les éducateurs ne sont pas assez nombreux, les services sont sous dotés, pas assez de moyens pour s'en occuper d'une façon globale. On a l'exemple d'un jeune qui est en apprentissage depuis trois mois et il n'a toujours pas de compte de bancaire ouvert pour toucher son salaire.

LE PARRAINAGE

M.-C.T.C. : C'est l'occasion d'une rencontre entre un jeune pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), et un habitant ou une habitante du Gard. Pour nous, c'est l'occasion de s'ouvrir à leur monde et pour eux, c'est un soutien. Les gens craignent souvent que ce soit trop engageant et contraignant, mais on fait ce dont on a envie : aller au cinéma une fois par mois, passer les vacances en familles. Mon filleul fait partie de la famille, il est tous les soirs à la maison ; ça dépend de chacun. L'association accueille les demandes de parrainages.